

Préavis municipal relatif à une demande de crédit de CHF. 493'000.- TTC pour l'amélioration du réseau de distribution d'eau potable et de défense incendie par la pose d'une conduite maîtresse à l'Est

No 52/3 mai 2011

Au Conseil communal de Ballaigues

Monsieur le Président,
Mesdames et Messieurs les Conseillers,

1. PREAMBULE

Le site du Verger est affecté en zone industrielle. En ce qui concerne la défense incendie, ce type d'emplacement correspond aux exigences les plus élevées que doit satisfaire un réseau d'eau sous pression. En effet, les bâtiments importants de type artisanal ou industriel peuvent être équipés d'installation d'extinction automatique de type Sprinkler. Au Verger, l'alimentation en eau a longtemps été effectuée par une conduite unique en fonte de diamètre 125 mm. Cette infrastructure a été complétée récemment par le bouclage exécuté dans le cadre du chantier de réfection de la Vieille Route (voir le préavis municipal n° 30). Le but du présent préavis est donc de présenter à votre Conseil les éléments techniques relatifs à la création d'une conduite maîtresse à l'Est du Village, travaux pour lesquels la Municipalité sollicite un crédit de CHF 493'000.-.

2. PROJET

Entre Sainte-Luce et le lieu-dit "La Fin", la nouvelle conduite est en polyéthylène PE 100, diamètre extérieur 315 mm, diamètre intérieur 257,8 mm pour une pression nominale de 16 bars. Le projet prévoit de repartir du jeu de vannes de Sainte-Luce en direction du réservoir des Communs avec une conduite équivalente pour une pression nominale de 10 bars, ce qui augmente le diamètre intérieur de 257,8 à 277,6 mm, vu que la résistance à la pression moins importante (10 bars) autorise une plus faible épaisseur du tuyau pour un même diamètre extérieur (315 mm).

Cette artère en PE 100 315/277,6 PN 10 à créer sur une longueur d'environ 1'300 mètres contourne la zone intermédiaire située au lieu-dit "La Fin des Rittes", où la démarche d'affection des terrains au moyen d'une péréquation réelle rend trop aléatoire le passage à l'intérieur du périmètre. Chaque implantation d'un futur bâtiment présenterait ainsi le risque de devoir déplacer la conduite. De plus, les aménagements extérieurs rendent souvent le déplacement nécessaire par recouvrement excessif de la conduite alors que l'immeuble lui-même n'est pas en conflit avec le tracé.

Le raccordement à la sortie de la nouvelle chambre des vannes du réservoir des Communs permettra dès lors de disposer dans la zone industrielle du Verger de conditions hydrauliques très performantes, de l'ordre de 7'000 litres/minute pour une pression dynamique de 9 bars. La nouvelle conduite sera raccordée au réseau existant en amont du Chemin des Communs et la Vieille Route, où elle remplacera sur une longueur de 140 mètres la conduite posée dans le cadre des travaux du syndicat AF Ballaigues-Lignerolle. Une borne-hydrante est prévue au haut de la zone intermédiaire, à l'extérieur du virage à gauche vers la zone sportive des Communs. Enfin, des jeux de vannes installés aux liaisons avec les conduites existantes permettront au Service des eaux d'exploiter efficacement le réseau et de réduire au maximum les nuisances en cas d'arrêt d'eau.

3. DEVIS ESTIMATIF

Le devis estimatif a été établi par le bureau d'ingénieurs qui collabore régulièrement avec le Service des eaux, sur la base de prix courants pour ce type de travaux. Il a été tenu compte de la présence de rocher à hauteur de 20% des matériaux à terrasser.

DEVIS ESTIMATIF :

| | | |
|---------------------------------------|------------|--------------------------|
| 1. Travaux de génie civil | CHF | 198'730.00 |
| 2. Travaux d'appareillage | CHF | 166'075.00 |
| 3. Frais techniques et administratifs | CHF | 46'000.00 |
| 4. Prestations géométriques | CHF | 4'000.00 |
| 5. Divers et imprévus, environ 10% | CHF | 41'400.00 |
| 6. TVA 8 % | CHF | <u>36'496.40</u> |
| Total net TTC | CHF | <u>492'701.40</u> |

Une subvention de l'ECA de l'ordre de CHF 100'000.- devrait être allouée à la Commune. D'autre part, l'entreprise Dentsply-Maillefer est vivement intéressée par le renforcement du réseau, ce qui permettrait la pose d'une installation d'extinction automatique de type Sprinkler. Dans ce cadre, une participation de CHF 193'000.- a été convenue avec la Municipalité.

5. CONCLUSIONS

VU le préavis n° 52/3 mai 2011 relatif à une demande de crédit de **CHF 493'000.- TTC** pour l'amélioration du réseau de distribution d'eau potable et de défense incendie par la pose d'une conduite maîtresse à l'Est;

OUI le rapport de la Commission chargée de son étude;

Le Conseil communal de Ballaigues décide

- d'autoriser la Municipalité à entreprendre l'amélioration du réseau de distribution d'eau potable et de défense incendie par la pose d'une conduite maîtresse à l'Est,**
- d'accorder à la Municipalité un crédit de CHF 493'000.- aux meilleures conditions du marché,**
- d'amortir l'investissement en 30 ans.**

Ballaigues, le 3 mai 2011

Au nom de la Municipalité

Le syndic :

Raphaël Darbellay

La secrétaire :

Sandra Parisot